

JUZIERS

ville et village N° 69



JUZIERS



Hiver 2012



Commune
adhérente



Photo de couverture et ci-dessus : La bibliothèque Rose Bily

Diffusé gratuitement
dans tous les foyers
de la ville de Juziers.

Rédaction

Administration

MAIRIE DE JUZIERS
Place du Général De Gaulle
78820 JUZIERS
Tél.: 01 34 75 28 00
Fax: 01 34 75 69 82

Directeur

de la publication:

Philippe FERRAND
Maire de Juziers

Rédacteur en chef:

Valérie RAY
Adjointe au Maire
Déléguée à la communication
et aux associations

La commission communication:

Georges DA COSTA
Sylvie DE ZUTTER
Rodrigue LOURME
Jean-Jacques MARTINEAU
Murielle COMBES
Hervé FORESTIER
Jacqueline ZIEGLER

Mise en Page:

Corinne OZANNE

Fabrication:

L'Artésienne Liévin
03 21 72 78 90

S o m m a i r e

Edito

3

Informations municipales

4

Bibliothèque Rose Bily et Atelier des peintres

4-5-6

Aménagement des abords des tennis

6

PLU

7

Circulation vers une ville apaisée

8-9

Juziers ses vergers, ses arbres fruitiers...

9

Les travaux

10-11

Infos diverses - Juziers en questions

12

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

13

La Poste le GAB - Forum des associations

14

Police municipale

15

Sauvons l'église de Juziers

17

Informations sociales

18

Plan YES - Repas des anciens - ALDS- VMEH

18-19

Enfance

21

Rentrée 2012-2013 - Caisse des écoles

21

Ecole en Fête - FCPE - AIPEJ

22-23

Culture - Loisirs

25

Tennis club - AFVS - MPT - AJACII - Football club - AFJ

AFJ jumelage - AFTJ - Balad'Art - Harmonie - Association

paroissiale - Alizarine

Agenda

34

Permanences du maire et des adjoints

Prendre rendez-vous à la mairie au
01 34 75 28 00
mairie@juziers.org

Site officiel de Juziers
juziers.fr

Philippe FERRAND
Maire

philippe.ferrand@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la
communication, vie associative,
culturelle et sportive
valerie.ray@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué
aux finances, développement
économique et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Gérard BRUAS

Adjoint délégué aux Travaux, à la
voirie et à l'assainissement
gerard.bruas@juziers.org

Mireille BINET

Adjointe déléguée aux affaires
scolaires, périscolaires, à la petite
enfance et la restauration scolaire
mireille.binet@juziers.org

Marie-Jeanne ALEXANDRE

Adjointe déléguée
à l'action sociale, au 3e âge,
aux fêtes et cérémonies
mariejeanne.alexandre@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué
à l'urbanisme, l'aménagement du
territoire, l'environnement, aux
transports et au développement
durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

E D I T O

De droite à gauche vers un même résultat



A A doptée le 13 septembre dernier au Sénat, puis votée le 27 de ce même mois à l'Assemblée nationale, pour être finalement rejeté pour vice de procédure - ce n'est que partie remise - la loi Duflo, visant le durcissement de la loi de Solidarité Relative à l'Urbanisme, dite loi SRU de décembre 2000, aura un impact fort sur les communes où elle s'appliquera. Ce qui est le cas pour Juziers. Concrètement, le futur nouveau texte de loi prévoit entre autres :

- de porter de 20% à 25% d'ici à 2025 le taux minimal de logements sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants.
- de multiplier par cinq les pénalités dues par les communes en cas de non respect du quota triennal imposé. Pour information, nous avons acquitté au titre des logements sociaux plus de 500 000€ depuis dix ans (pénalités, surcharge foncière, etc)

La pénurie de logements est réelle sur notre territoire. Beaucoup de demandes sont non satisfaites, sans oublier le coût excessif de l'immobilier. Pour ces raisons, nous ne pouvons que souscrire aux différentes politiques menées par nos dirigeants depuis plusieurs années déjà.

Cependant comment les collectivités locales que nous sommes pourrions répondre à ces nouvelles exigences quand déjà il nous est difficile de faire face à nos obligations actuelles ? Comment résoudre l'équation suivante : manque de foncier à bâtir en zone urbaine, situation géographique difficile (déclivité importante, zone d'aléas forts et de carrières) rendant la construction plus onéreuse, rentabilité recherchée par les bailleurs, subventionnements à la baisse et opposition des riverains.

La situation dans notre commune est la suivante : sur les neuf dernières années, le préfet des Yvelines a constaté notre carence dans la construction de logements pour les trois contrats triennaux. Plus simplement, nous n'avons pas construit suffisamment de ces logements. Aussi, et à ce titre, il nous a retiré le droit de préemption sur le foncier bâti comme c'est le cas dans une vingtaine de communes de notre département. Dans les faits, c'est donc l'État qui signera les demandes d'intention d'aliéner. Il s'apercevra alors, (peut-être ?) de notre difficulté à acquérir du foncier disponible et à élaborer des projets de construction en nombre à Juziers !

En cette veille de fin d'année et en cette période de fêtes, je souhaite à chacune et à chacun de pouvoir trouver le bonheur auquel nous avons tous droit.

Le Maire
Philippe FERRAND

INFORMATIONS MUNICIPALES

Bibliothèque Rose Bily et Atelier des peintres.



Inauguration, portes ouvertes et ouverture de la bibliothèque Rose Bily et de l'atelier des peintres.

Le 5 janvier 2013 aura lieu, au pavillon Paul Doucet, l'inauguration officielle de la bibliothèque municipale Rose Bily et de l'atelier des peintres et c'est à partir du **dimanche 6 janvier** que tous les Juziérois seront invités à venir visiter la bibliothèque lors de la journée portes ouvertes de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Après un énorme travail de nos bibliothécaires et de l'équipe de bénévoles, les adhérents pourront profiter des 6000 livres en rayon et d'un établissement flambant neuf dès le mardi 8 janvier.

Ouvert depuis septembre, l'atelier des peintres, au deuxième étage du pavillon, a déjà trouvé une place de choix auprès des peintres des deux associations MPT et Alizarine. Des cours ainsi qu'un accès libre pour les adhérents d'Alizarine ont été mis en place.

L'équipe municipale espère donc que l'inauguration de la bibliothèque et de l'atelier marquera l'année 2013 et placera ainsi l'accès à la culture, à la connaissance et à l'art au cœur des activités de la vie juziéroise.

*Valérie RAY
Adjointe à la communication*



A SAVOIR :

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi 10h-12h
Mercredi 10h30- 12h et 14h30-17h30
Vendredi 16h-19h
Samedi 10h- 12h et 15h-18h

Tarifs :

Une adhésion par foyer et par an :
12€ pour les Juziérois et les habitants de la CCVS
24€ pour les extra-muros.
Chaque membre du foyer pourra demander une carte d'adhérent.

Inscription :

Sur présentation d'une pièce d'identité avec photographie, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du règlement de la cotisation.

Prêts :

Chaque personne peut emprunter 4 livres et 2 revues pour 3 semaines.
Par contre les nouveautés ne pourront être empruntées que 2 semaines.

Mise à disposition des adhérents :

Deux postes informatiques sont mis à la disposition des adhérents pour des recherches sur Internet.



... l'Atelier des peintres



L'Atelier des peintres

Mise à disposition des associations et des artistes :

Maison Pour Tous :

pour les cours de peinture et pour l'atelier libre d'aquarelle.

Alizarine :

ouvert à ses adhérents.

Aménagement des abords des tennis

Des toilettes publiques vieillissantes, un stationnement non organisé et un aménagement sommaire manquaient d'agrément pour vous inviter à utiliser les structures sportives du centre-ville.

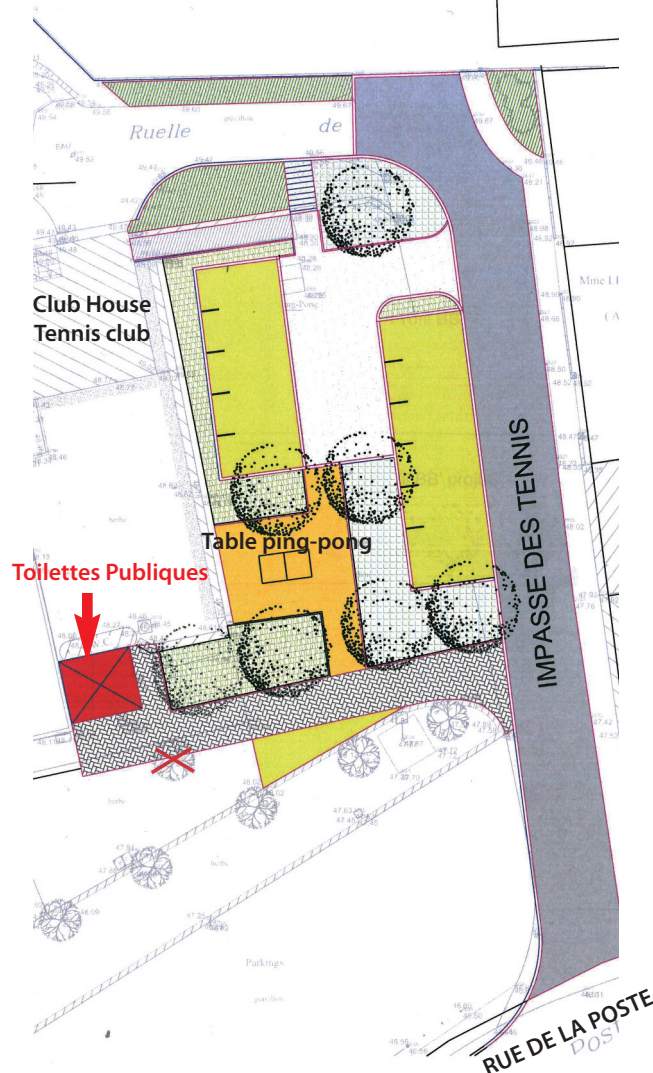
Début novembre, ont débuté les travaux d'aménagement des abords du tennis. Ils concernent le remplacement des toilettes publiques, la création et la matérialisation de places de parking, dont une pour personne à mobilité réduite, ainsi que le remplacement et déplacement de la table de ping-pong. Des plantations (arbres, massifs, vivaces...) viendront agrémenter cet espace. L'accès au "terrain des fêtes" sera préservé, notamment pour les camions de la fête foraine.

L'électricité et un point d'eau ont été aménagés pendant les travaux afin de permettre la poursuite des activités sportives.

Le bloc sanitaire sera doté d'un nettoyage automatique et chauffé en période hivernale. L'affichage se fera en trois langues ainsi qu'en braille.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que ce réaménagement contribuera à mettre en valeur ce secteur du centre-ville juziérois

Thierry HACK
Adjoint aux finances



Le PLU en question

Le PLU c'est trois ans de travail !

Trois ans, d'analyse, de réflexion d'écoute et de concertation. Son élaboration a mobilisé un groupe de travail issu des membres du conseil, représentant un large éventail de sensibilités mais avec pour point commun la volonté de doter notre ville d'un règlement d'urbanisme moderne, adapté aux évolutions de notre société et, protecteur pour nos valeurs patrimoniales.

A l'issue de l'enquête publique qui a eu lieu en juillet et des avis des personnes publiques associées, les remarques et observations ont été prises en compte. Certaines, sans remettre en cause la philosophie du PLU ont justifiées quelques propositions de modifications et adaptations, qui ont été soumises pour validation aux membres du conseil municipal.

C'est ainsi que le Plan Local d'Urbanisme a été présenté pour avis au conseil dans sa séance du 22 novembre.

Comme tout règlement, son application peut susciter quelques appréhensions, voir désapprobations venant d'intérêts particuliers ou corporatifs.

C'est aujourd'hui l'occasion de rappeler quelques fondamentaux qui nous ont guidés dans l'élaboration de ce document.

Respecter et pérenniser les trois grandes entités de notre territoire :

- **Au nord**, notre forêt où l'affirmation de l'inconstructibilité et le classement en Espace Naturel Sensible doivent assurer sous la houlette du PNRV et du Conseil Général, le maintien et la protection d'un écosystème remarquable.

- **Au centre** la zone Agricole et Naturelle où la protection du patrimoine écologique doit être assurée en harmonie avec le développement de l'activité agricole dont l'intérêt économique et structurel est réaffirmé.

- **Au sud** la zone Urbaine qui reste contenue dans ses limites actuelles, conformément aux orientations préconisées par les directives générales d'urbanisme.

Dans cette zone on notera l'identification et la protection des éléments d'urbanisme remarquables, tels les hameaux, le centre ancien et autres édifices ou constructions dont le caractère patrimonial a été reconnu.

Un inventaire du foncier disponible a permis de définir les contours de huit zones appelées zones d'Orientations et d'Aménagements Programmés où des règles d'aménagement devront être respectées lors d'une urbanisation future.

Le plan de zonage et le règlement associé doivent permettre de nous prémunir d'une urbanisation anarchique tout en permettant une évolution foncière qui est nécessaire et inéluctable tant pour satisfaire les mutations particulières que pour satisfaire les obligations et besoins collectifs.

La densification attendue devra bien sûr prendre en compte les contraintes liées à la circulation et au stationnement, ainsi qu'au maintien de la "tranquillité" tant appréciée de nos quartiers.

Aujourd'hui la mixité urbaine et sociale contrôlée nous paraît incontournable pour maintenir l'équilibre socio-économique de notre ville et la règle la mieux adaptée pour répondre à nos obligations notamment en termes de réalisation de logements sociaux.

Il pourrait paraître judicieux et opportun de reporter en périphérie la réalisation de ces logements, mais construire un nouveau quartier justifie de moyens et procédures qui ne sont adaptés aujourd'hui ni à nos besoins ni à nos ressources et, quel serait le devenir du foncier laissé à l'appétit du marché libre ?

Pour boucler ce tour de la commune n'oublions pas la Seine et ses berges qui, outre un lieu de promenade très agréable, reste un espace naturel particulièrement fragile et à préserver. L'ancienne carrière de la cimenterie aujourd'hui réaménagée pourrait dans l'avenir être accessible aux promeneurs par l'aménagement d'une voie de circulation douce.

Pour conclure, rappelons que le PLU est disponible à la consultation en mairie et sur le site internet de la commune.

Jean-Louis COTZA
Adjoint à l'urbanisme
Équipement et Environnement

Circulation! vers une ville apaisée

A en croire certaines rumeurs, notre petite ville serait devenue un enfer pour qui s'aventure dans ses rues!..

Qu'en est-il dans la réalité ?

Que faut-il faire pour apaiser et calmer l'exaspération des piétons contre les automobiles, celle des automobilistes entre eux, sans oublier les poussettes de nos très chers petits qui ont bien du mal à se frayer un chemin dans cette jungle mécanisée!

Pour répondre à ces interrogations, nous avons fait appel aux services d'un bureau d'études spécialisé, Juziérois de surcroît, la société Enviroconcept.

Depuis un an cette société travaille sur le projet de plan de circulation pour notre ville. Après la phase de diagnostic, l'évaluation des

comptages de flux de circulation a permis de dédramatiser cette problématique.

Enviroconcept propose quelques adaptations à notre plan de circulation pour fluidifier et sécuriser les différents flux aux points les plus sensibles.

Ces propositions de modifications ont fait l'objet d'une présentation publique le 27 octobre 2012 et d'une concertation avec les commerçants le 21 novembre 2012.

A l'aide des documents mis à disposition et à l'occasion des deux permanences d'information et de concertation, durant tout le mois de novembre chacun aura pu donner son avis et faire ses remarques.

A l'issue de cette période de concertation, le conseil municipal décidera des modifications à



mettre en place et du calendrier prévisionnel de réalisation des aménagements retenus.

Chacune des phases d'aménagement fera ensuite l'objet d'essais dynamiques (mise en place provisoire) dont l'évaluation des résultats permettra de valider la pertinence.

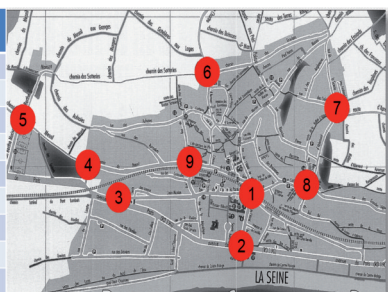
Bien entendu, vous serez informé de ces évolutions par l'intermédiaire du site Internet, du bulletin municipal et des moyens d'information disponibles en mairie.

Nous vous présentons dans les lignes qui suivent les principales propositions d'aménagement.

Tableau récapitulatif du diagnostic.

Synthèse concernant les opérations de comptage

CLASSEMENT	N° CARREFOURS	MOYENNE véh/h
1	N°1	315
2	N°3	188
3	N°2	180
4	N°8	162
5	N°9	149
6	N°4	83
7	N°5	62
8	N°6	59
9	N°7	55



Classement des différents carrefours selon leurs fréquentations

Principales propositions d'aménagement des flux de circulation

Diagnostic de circulation



Informations municipales

Réaménagement des stationnements et des circulations piétonnes

Rue de l'Hôtel de Ville



Objectif de l'aménagement :

- rendre accessible les commerces,
- améliorer et sécuriser les circulations piétonnes,
- absorber le flux de circulation,
- améliorer la giration et la visibilité du virage de l'avenue de la Gare -rue de l'Hôtel de Ville.



Rue du commerce

Mise en sens unique montant, de la Pharmacie jusqu'à la rue des Bocannes.

Rue Blanche Pierre, rue Levieil Pazot, rue des Bocannes

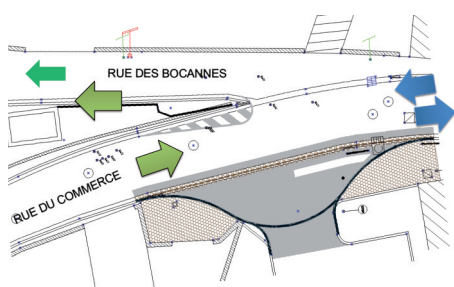
Mises en sens unique.



Rue de l'Hôtel de Ville

Rue de l'hôtel de ville (Parking centre ville)

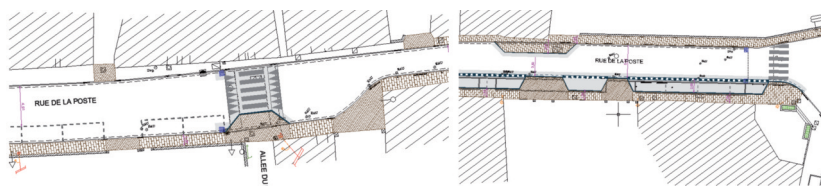
- création d'un trottoir entre le parking et le jardin surélevé,
- modification du profil de la zone piétonne sous la voie ferrée,
- élargissement du trottoir côté pharmacie, boulangerie avec mise en place d'un plateau surélevé,
- déplacement de la place Personnes à Mobilité Réduite vers la pharmacie,
- modification du profil de chicane par les jardinières en sortie du parking,
- création d'une place réservée à la livraison des commerces.

Aménagement du "tourne à gauche" carrefour rue des Bocannes – rue du Commerce**Rue d'Aumont, avenue Jean Marion**

Optimisation du stationnement en chicane qui devra être validé par des essais dynamiques.

Rue de la fontaine - chemin du Mesnil - avenue de la Gare

Création d'un giratoire franchissable.

**Rue de la Poste**

- Sécuriser la circulation et les traversées piétonnes
- instaurer et marquer des places de stationnement
- rendre les commerces accessibles
- conforter le caractère "centre-ville".

Ces quelques lignes sont un aperçu des principales propositions d'aménagement et n'ont pas de caractère exhaustif. Au-delà des sens uniques et autres contraintes circulatoires c'est bien au travers de notre comportement au quotidien que nous maintiendrons la quiétude de notre "village".

Jean-Louis COTZA
Adjoint à l'urbanisme, l'équipement et l'environnement

Juziers, ses vergers, ses arbres fruitiers...

Les nombreux vergers et arbres fruitiers qui bordaient autrefois le "vieux Juziers" n'ont pas tous disparu. Ces "résistants", tout comme de nombreux autres éléments naturels et semi-naturels du village confèrent à la commune un paysage singulier, reconnu et une armature écologique fondamentale pour notre cadre de vie. Toutefois, ce patrimoine fruitier n'est pas éternel. En effet, sans entretien ni renouvellement, il risque fort un jour de disparaître.

La commune propose ainsi à tous les propriétaires d'arbres fruitiers hautes tiges (au moins 4 arbres) ainsi qu'à ceux qui souhaitent créer un verger (au moins 4 arbres hautes tiges), situés en périphérie du village (sont concernés tous les terrains situés en zone A, en zone N ou en zone U limitrophes de zones A et N), de monter un programme de plantation et de réhabilitation auprès du Parc Naturel Régional. Ce programme permettra de restaurer et renouveler le patrimoine fruitier des habitants en soutenant financièrement et techniquement les propriétaires qui s'engagent auprès de la municipalité. L'achat des arbres et les travaux de taille, de plantation, de réhabilitation, de greffage, de protections contre le bétail, etc. peuvent être financés à hauteur de 70 % grâce à l'engagement de la commune dans cette opération.

Ce programme permettrait de mettre en oeuvre des projets pour l'hiver 2013-2014.

La commune de Juziers, soucieuse de son patrimoine et de son environnement, souhaite ainsi faire profiter les habitants intéressés, de ce soutien.

Rappelons que ce programme ne se réalisera qu'avec l'engagement de plusieurs propriétaires. Il faudra également que les dossiers soient prêts pour le début de l'année 2013... donc ne tardez pas à vous manifester auprès de la mairie !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter M. Jean-Louis Cotza adjoint délégué à l'urbanisme, et à l'environnement...

Formations pratiques PNR

samedi 1er décembre de 9h30 à 12h :

la taille de la vigne (lieu confirmé après inscription)

samedi 1er décembre de 14 h à 17h30 :

la plantation et la taille des arbres fruitiers à Théméricourt.

Manifestation

programme consultable sur le site internet du Parc.

Julien BOURBIER
Technicien Agro-Environnement
PNR Vexin français



Travaux réalisés



Chemin des Ecouloirs.



Chemin des Ecouloirs.

Chemin des Ecouloirs.

Construction d'un réseau d'eaux pluviales ; implantation d'un réservoir tampon. Réfection de la voirie.



Rue de la Fontaine



Rue de la Fontaine

Assainissement et voirie rue de la Fontaine

Reconstruction du réseau d'eaux usées ; construction d'un réseau d'eaux pluviales ; enfouissement des réseaux aériens (ErDF, France Télécom, éclairage public) ; remplacement réseau GrDF (sous-traitance). Réfection de la voirie.

Ecole maternelle

Réfection de la classe N° 4 : isolation, remplacement des dalles du faux plafond, électricité, peintures décoratives.





Mur d'enceinte de la bibliothèque Rose Bily rue de l'Hôtel de ville

Espace Paul Doucet et cimetière.

Reconstruction du mur d'enceinte Espace Paul Doucet côté rue Hôtel de Ville.
Reconstruction du mur accidenté du cimetière.

Travaux en cours de réalisation

Chemin Latéral

Construction partielle d'un réseau d'eaux pluviales, reprofilage et réfection de la voirie.

Avenue de la Gare

Extension du réseau d'assainissement eaux pluviales entre rue de la Citerne et la caserne des pompiers. Enfouissement des réseaux aériens (ErDF, France Télécom, éclairage public).

Travaux à réaliser

Rue du Marais

Réhabilitation par l'intérieur des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées.

Rue de la Fontaine – Avenue de la Gare

Raccordement du réseau eaux pluviales de la rue de la Fontaine au réseau de la rue de la République, via le passage en dalot existant sous la voie SNCF.

Rue de l'Eglise

Renforcement du réseau d'eaux pluviales entre le parvis de l'église et la Seine (traversée de la RD190).

Chemin Latéral

Renforcement du réseau d'eaux pluviales entre le bas du chemin et la Seine (traversée de la RD190).

Rue du Bel air.

Réfection de la voirie.

Rue des grandes Vignes

Suite aux désordres sur chaussée et diagnostic géotechnique, construction d'une tranchée drainante d'un minimum de 2,5 mètres de profondeur sur un linéaire d'environ 200 mètres, associé à un réseau d'eaux pluviales. Remplacement de la conduite d'eau potable de la rue du Bel Air à la côte du Bourg.

*Gérard BRUAS
Adjoint aux travaux*



Chemin Latéral



Chemin Latéral

Étrennes des éboueurs

Afin d'éviter tout incident, nous vous recommandons de demander aux personnes se présentant pour les étrennes, un bulletin de paie récent (moins de trois mois) ainsi qu'une pièce d'identité.

Le SMIRTOM n'est pas à l'initiative de cette pratique et décline toute responsabilité concernant les incidents qui pourraient se produire notamment dans le cas de "faux éboueurs".

Erratum

Elections présidentielles

1er Tour - 22 avril 2012

JOLY Eva - 41 voix - 1,93 %

2e Tour - 6 mai 2012:

SARKOZY Nicolas - 1251 voix - 56,53 %

Elections législatives

1er Tour - 10 juin 2012:

DESCAMPS-CROSNIER Françoise - 451 voix - 28,78 %

Parc National du Vexin

Accompagnement des particuliers dans leurs démarches économie d'énergie Permanence Info- Energie

Vous pouvez rencontrer les conseillers de l'Espace Info Energie pour répondre à vos questions sur les économies d'énergie et vous aider dans vos projets de construction ou de rénovation.

Soutenus par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), les Espaces Info-Energie (EIE) sont là pour analyser vos besoins et répondre à vos questions sur les économies d'énergie, sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, en vous proposant les conseils d'experts.

Les conseillers vous informent gratuitement et de manière indépendante. Pour cela, ils étudient les caractéristiques et les différents critères que vous leur donnez sur votre habitation, votre mode de chauffage... et réalisent des évaluations simplifiées de la consommation d'énergie de votre foyer.

Cette permanence s'adresse à tous les particuliers ayant un projet de rénovation ou de construction et s'interrogeant sur l'isolation, le mode de chauffage, ou simplement à ceux souhaitant réaliser des économies d'énergie.

Où ?

A la maison du Parc à Théméricourt

Quand ?

Le dernier mardi de chaque mois de 14h à 18h

Comment ?

Rendez-vous par téléphone au 01 34 48 65 96

ou par courriel : ie@pnr-vexin-francais.fr



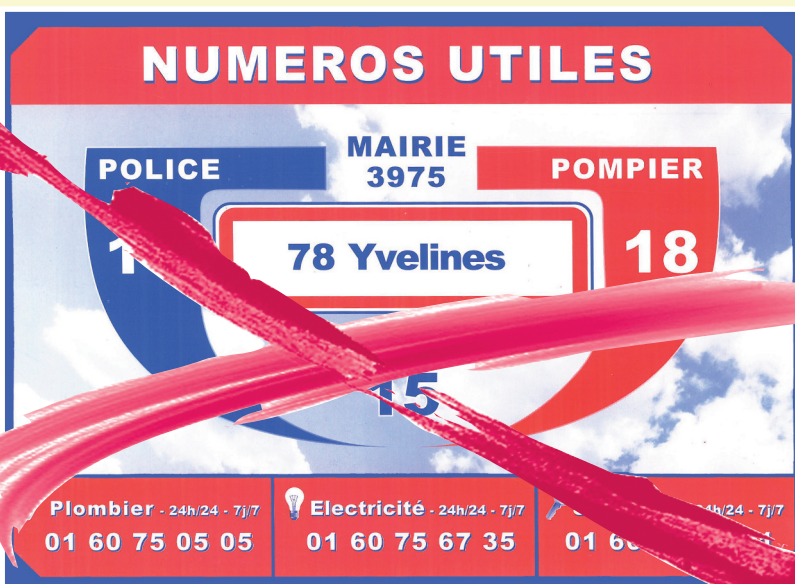
Juziers en questions

Attention prudence !

Des avis aux couleurs de l'Etat, bleu, blanc, rouge, rappelant les numéros d'urgence pompiers, SAMU, sont distribués dans les boîtes aux lettres. Ces documents ne sont pas officiels. Ce n'est qu'une publicité qui tend à mettre les gens en confiance.

Ainsi, dans l'urgence, on a tendance à sortir le petit carton gardé précieusement. On fait ainsi appel aux corps de métiers (plombier, serrurier...) listés sur ce carton.

Attention : leurs tarifs sont souvent très excessifs pour des compétences professionnelles ne répondant pas toujours à nos attentes.



Des promoteurs vous ont démarchés pour des ventes de terrains ?

Notre commune, comme bien d'autres en Ile-de-France, attire la convoitise des promoteurs immobiliers. Ils démarchent les Juziérois pour acheter leurs biens. A ce titre ils font leur métier. Sachez qu'en aucune façon ils ne peuvent se présenter au nom de la commune ni envisager une quelconque expropriation à votre égard.

Si nous sommes intéressés par un bien, nous contactons directement le propriétaire.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous informer : de telles pratiques sont inacceptables.

Des commerces ouvrent sur Juziers. Quant est-il du rôle du maire ?

Toute personne voulant ouvrir un commerce dans une commune doit faire différentes démarches auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Aucune autorisation de principe n'est à demander au maire. La seule démarche à effectuer auprès de la mairie est une demande de licence en cas de vente d'alcool.

C'est pourquoi, le maire et la municipalité ne sont pas obligatoirement informés des projets d'ouverture de commerces dans leur commune.

Elles courent, elles courent les rumeurs !

Il existerait un projet de circuit de quad sur la ZAD des Frais Fumés.

La circulation à travers l'usine Calcia, pour rejoindre Gargenville par les bords de Seine et le Quai Léon Chausson, serait rouverte.

La réponse est non. Aucun fondement à ces deux affirmations ne trouve échos dans l'équipe municipale.

N'hésitez pas à vous renseigner quand de tels propos vous sont rapportés.

Valérie RAY
Adjointe chargée de la communication

Bienvenue aux nouveaux commerçants artisans



La pharmacie

Madame Francine Solive, pharmacienne depuis une trentaine d'années à Juziers, a cessé son activité.

Monsieur Philippe Richard, diplômé de la faculté de Caen depuis 1990, pharmacien à Gargenville a repris l'officine. Il a exercé dans le Val d'Oise à Magny en Vexin et à Gargenville depuis 1995. Monsieur Richard est un homme très actif sur le plan humain : il est engagé dans le réseau de santé "Odyssée". Celui-ci permet un maintien à domicile de bonne qualité, lorsqu'elles le souhaitent, à des personnes atteintes de maladie grave ou chronique. Il est vice président des pharmaciens des Yvelines et assure la défense professionnelle. De plus, il participe à la vie associative actuellement de Gargenville et ne manquera pas de rejoindre celle de Juziers.
Tél : 01 34 75 61 31



La boucherie

Madame Sylviane Guillaume, bouchère depuis une vingtaine d'années à Juziers, a vendu sa boutique et a rejoint son époux à la boucherie de Gargenville.

Nous avons perdu une bouchère et retrouvé trois bouchers, le grand-père, le père et le petit-fils : **Messieurs Bertron**. Ils ont trouvé tous les critères souhaités pour s'installer à Juziers. Venant de Paris, ils apprécient le calme et le bon accueil : c'est le bonheur et un coup de cœur.
Tél : 01 34 75 61 11



La supérette

Monsieur Abdellah Guerguen a ouvert un magasin, 24 rue de la poste, bien achalandé. Il propose des livraisons gratuites à domicile.
Tél : 06 84 04 64 03

Nouveaux artisans

ANM élec



Monsieur Admar Marques a ouvert son entreprise d'électricité générale au 8 rue des ruisselets. Vous pouvez faire appel à ses services en le contactant par téléphone au 01 70 51 25 70 ou 06 74 53 04 51.
mail : anmelec@voila.fr

MIKA élec



Monsieur Mikaël Moreau a ouvert son entreprise d'électricité générale au 12 rue des Pérelles. Vous pouvez faire appel à ses services en le contactant par téléphone au 06 11 67 30 55.
mail : mikaelec78@yahoo.fr

Malheureusement, nous n'avons pas pu garder nos esthéticiennes. Espérons, que ces nouveaux arrivants pourront compter sur vous pour sauvegarder la vie du village.

*Sylviane MASSONNIERE et Jacqueline ZIEBLER
Conseillères municipales*



La Poste le GAB

Grâce à la grande mobilisation de tous...

Le bureau de Poste de Juziers a enfin ouvert ses portes le mardi 16 octobre dernier.

Les horaires sont inchangés :

Lundi et jeudi : 10h-12h et 14h30-17h30

Mardi et vendredi : 10h-12h et 14h30-19h

Mercredi : 14h30-17h30

Samedi : 9h-12h

Un **Guichet Automatique de Banque** a été installé sur la façade de l'ancienne caserne, face à la Gare remplaçant celui rue de la Poste.

Outre le retrait des billets, il permet d'avoir accès à d'autres opérations bancaires



Forum des associations

Le forum des associations est maintenant le rendez-vous incontournable de la rentrée. Pour sa troisième édition, le samedi 1er septembre, clubs et associations juzziérois, bénévoles et adhérents ont animé cette journée.

Consacré au tissu associatif, cette manifestation leur donne l'occasion de présenter les activités,

de promouvoir les actions et projets, de susciter de nouvelles adhésions et vocations.

La vitalité associative est importante à Juziers et permet à chacun de trouver le loisir ou l'engagement qui lui correspond le mieux : loisirs, sports, entraide, culture, devoir de mémoire...

Ce forum est aussi un lieu de rencontres, d'amitiés, de volontés et de communication, un rendez-vous unique permettant à tous d'échanger et de coopérer.

*Valérie Ray
Adjointe aux associations*



Police municipale



Brûlage des déchets verts

Une circulaire interministérielle a été adressée aux préfets le 18 novembre 2011, elle rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et encadre strictement les quelques dérogations possibles.

Extraits de cette circulaire :

"Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation".

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Une source de pollution importante :

"La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution", le brûlage des déchets verts étant une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

"Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités ».

Un principe d'interdiction modulée selon les situations...

Elle établit toutefois des distinctions selon les acteurs ou les situations concernées.

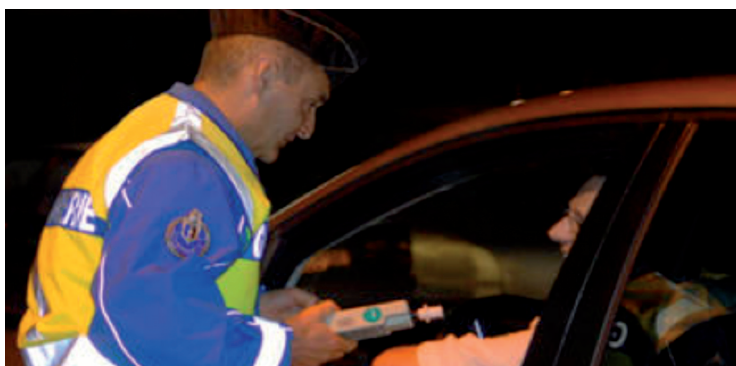
Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchetterie ou par valorisation directe.

Quant aux déchets verts agricoles, le préfet peut, conformément aux articles D. 615-47 et D. 681-5 du Code rural, autoriser le brûlage de ces déchets pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

Les opérations de brûlage dirigé, qui ont pour but de détruire la litière et les broussailles présentes sous les arbres afin de prévenir les feux de forêts, "ne sont pas remises en cause". Décidées par les préfets, et réalisées par les pompiers et les forestiers, elles visent en effet "la protection des personnes et des biens".

Pour les Yvelines cette circulaire est confirmée par arrêté préfectoral en date du 16 mai 2011.

Informations municipales



Alcool au volant

Les conduites addictives deviennent l'enjeu numéro un en terme de sécurité routière.

Malgré les campagnes de prévention et de contrôle, le facteur alcool est persistant dans l'accidentologie.

En 2008, 31 % des conducteurs présumés responsables d'accidents mortels avaient plus de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang.

Un verre, pour une personne de corpulence moyenne, entraîne une augmentation du taux d'alcoolémie de 0,25 g/l de sang, le taux légal toléré étant de 0,50 g/l.

Par ailleurs, l'alcool diminue les réflexes et lorsque l'on sait qu'à **50 km/h, on parcourt 14 m en une seconde**, on comprend aisément que l'enfant ou la personne âgée que l'on aurait pu éviter in extremis risque d'être percuté à une vitesse résiduelle qui atteindra encore 20 à 30 km/h.

En cas de contrôle d'alcoolémie, le conducteur qui présente une concentration d'alcool égale ou supérieure à 0,50 gramme par litre de sang ou de 0,25 milligramme par litre d'air expiré sera puni de **l'amende prévue pour les contraventions de 4e classe soit 135 euros**. Il se verra également **retirer 6 points sur son permis de conduire**.

A plus de **0,80 g/l**, l'infraction devient un **délit**, le contrevenant se verra alors jugé par un tribunal et encourt une peine de **deux ans d'emprisonnement ainsi que 4 500 euros d'amende**.

Précisons, en outre, que tout accident avec une alcoolémie positive entraîne la perte de la couverture de l'assurance.

La sortie de boîte, dans la nuit du samedi au dimanche, est la période la plus propice aux accidents mortels. Ici, c'est l'accumulation de facteurs de risque qui permet ce constat. En effet, la fatigue, la consommation d'alcool, la visibilité réduite sont autant de facteurs à considérer dans la survenue d'accidents.

Des éthylotests certifiés NF devraient être prochainement disponibles. Il ne peut qu'être conseillé aux conducteurs d'utiliser cet appareil dès lors qu'ils ont consommé de l'alcool et qu'ils s'apprentent à prendre le volant.

Si le test s'avère positif, il est alors préférable de se reposer sur place ou de compter sur un conducteur sobre.

Enfin, il est important de rappeler que **l'élimination de l'alcool dans le sang est très progressive, de l'ordre de 0,15 g/l à l'heure**.

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en éthylotests recensées dans certaines régions, le ministre de l'Intérieur a décidé de reporter le contrôle de l'obligation de détention d'un éthylotest.

La sanction pour défaut de présentation n'entrera en vigueur qu'à partir du **vendredi 1er mars 2013**. L'objectif de ce report est de permettre à l'ensemble des conducteurs de s'équiper dans de bonnes conditions et à un juste prix.

Philippe MILLET
Policier municipal

COUVERTURE
hauffage

Plomberie

LE DAIN

Patrice

25 ans d'expérience

3, Sente de la Vallée d'Ablemont
78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 23

*Couverture
traditionnelle
Ardoise - zinc
Neuf et
Rénovation*

*Chauffage
à énergie
renouvelable*



ELECTRICLIM
SARL

Laurent TRIGANO

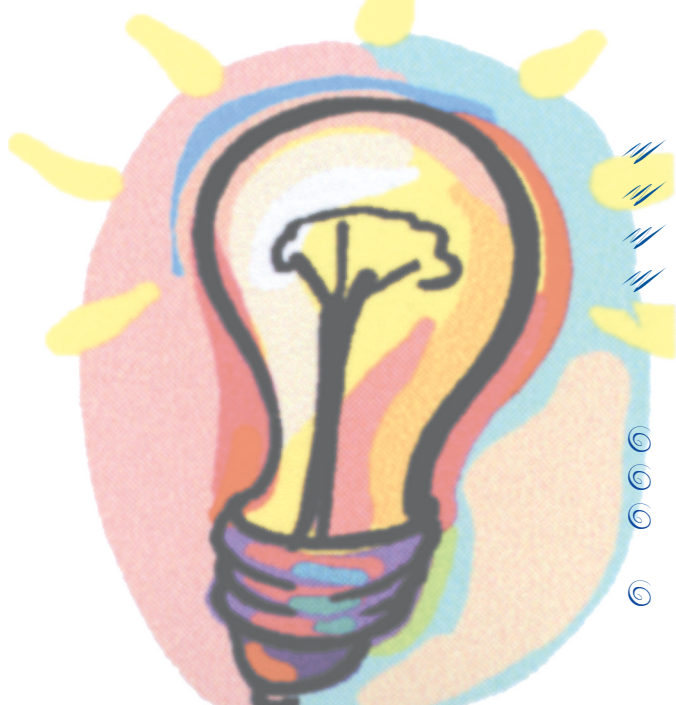
Electricité générale
Dépannage, mise en conformité
Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur
Climatisation réversible - Contrat d'entretien

7, Sente de l'Aunay
78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT
Tél: 06 77 72 14 13
e mail : electriclim1@orange.fr

ETS J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3



ELECTRICITE GENERALE

/// Installation - rénovation - dépannage
/// Chauffage électrique
/// Industrie
/// Eclairage public et décors jardin

ENTREPRISE BATIMENT

⊙ Rénovation et isolation
⊙ Travaux mini-pelle avec chauffeur
⊙ Pose portes de garage
et rideaux métalliques électriques
⊙ Pose clôture

Tél. Fax : 01 34 75 61 48

Sauvons l'église de Juziers...

Sauvons l'église de Juziers un patrimoine de 1000 ans à transmettre

Apportez votre pierre à l'édifice avec un don !

Dans le bulletin précédent nous avons présenté l'histoire de l'église de Juziers, chef-d'œuvre des XIe et XIIe siècles et les travaux importants que nécessite aujourd'hui l'édifice, pour que ce patrimoine de 1000 ans soit transmis aux générations futures.

La commune "maître d'ouvrage" de ce projet ne peut faire face seule à l'ampleur des travaux et des dépenses. L'église étant classée, le dossier est établi et sera suivi par un architecte des Monuments Historiques.

Une première partie des dépenses (correspondant à la première tranche des travaux) est inscrite **au budget 2012 de la commune d'un montant de : 338 468 € TTC.**

Des subventions sont demandées aux institutions : Etat, Département, Région.

A ce jour, seule la **DRAC** (direction régionale des affaires culturelles) a répondu favorablement pour **un montant de 113 200 €** (soit 40 % de l'investissement de la commune).

LE COUT TOTAL DES TRAVAUX SE MONTE A : 1 592 474 € TTC (estimation 2011)

La souscription publique est ouverte pour l'ensemble des travaux.

Cette souscription publique a vu le jour avec le concours de la Fondation du Patrimoine, afin d'encourager le mécénat populaire et d'entreprise en faveur du patrimoine de Juziers.



Une convention a été signée entre la commune de Juziers, la Fondation du Patrimoine et l'association JDH (Juziers Dans l'Histoire). Son objet est de recueillir des fonds pour la restauration de l'église. La durée de la souscription n'est pas limitée dans le temps et bien sûr pour chaque don, les souscripteurs recevront un reçu fiscal.



DES DONS DEDUCTIBLES

Tous les dons effectués à la Fondation du Patrimoine sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don
- de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don
- de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don



Le mécénat populaire, un soutien efficace à la sauvegarde du patrimoine public

La mobilisation du mécénat populaire, grâce à la souscription publique, permet non seulement de compléter le financement d'un projet mais aussi de placer les citoyens et les entreprises au cœur de l'action de sauvegarde du patrimoine.

La souscription publique ouverte depuis les Journées du Patrimoine de septembre 2012 a permis de récolter 29 dons pour un montant de 2540 €. Ce n'est qu'un début et chacun doit se sentir concerné.

La monographie publiée par les éditions JDH, Saint-Michel de Juziers, est en vente 10 € chez les commerçants de la commune et à l'accueil de la mairie.

Les bénéfices sont reversés directement à la souscription.

Les associations de la commune travaillent à la préparation d'événements pour faire avancer la souscription : expositions, concerts, visites organisées etc.

Nous vous tiendrons au courant de ces manifestations

Le collectif de la souscription.

INFORMATIONS SOCIALES

Plan YES

Il a sûrement fallu un peu de patience et de diplomatie à Sabine pour organiser ses visites auprès des personnes qui souhaitaient sa venue pour un moment de convivialité pendant les mois de juillet et août. Il fallait tenir compte des rendez-vous médicaux, des obligations familiales, et même d'un départ en maison de retraite ! Toutes ces dames (les messieurs n'ont pas encore osé s'inscrire à ce plan YES) ont été très heureuses du temps passé à jouer chez l'une, à parler cuisine et à se lancer dans la confection d'un plat chez une autre... Et toujours à déplorer que le temps passe si vite et que l'on ne puisse pas terminer ce qui était commencé !

Il y a eu aussi une sortie au restaurant, la possibilité de participer à des après-midi de jeux avec des personnes d'autres communes : beaucoup de propositions pour sortir de la solitude habituelle, mais chacune était libre d'y participer ou non.

Et puis, ce serait si bien si cela durait toute l'année !



Mais il faut bien que ces jeunes reprennent leurs études !

La saison 2012 s'est terminée par un petit goûter aux accents du violon de Michèle qui a fait rêver les convives sur les rives du Beau Danube Bleu !

A l'année prochaine :

N'hésitez pas à vous inscrire pour être plus nombreux à profiter de ces rencontres tellement appréciées.

*Marie-Jeanne ALEXANDRE
Adjointe à l'action sociale*



Repas des anciens

Comme les années précédentes, les repas offerts à nos anciens de plus de 70 ans se sont déroulés au cours de la semaine bleue, semaine nationale au cours de laquelle nos aînés sont particulièrement mis à l'honneur.

Nous avons regretté que quelques convives des années passées ne puissent pas être des nôtres, souvent pour des raisons de santé, mais nous avons eu aussi le plaisir d'en accueillir de nouveaux.

Nous nous sommes retrouvés dans la grande salle du Bourg plus de 170 répartis entre le mercredi 17 et le vendredi 19 pour partager ces repas, profiter de l'animation sans oublier quelques pas de danse...

ALDS Association locale de développement sanitaire

La coordination gérontologique locale est un lieu d'accueil, d'information, d'évaluation. Elle peut vous aider dans vos choix de vie et...

- vous informe ainsi que votre famille et les partenaires médico-sociaux,
- organise et coordonne les actions de soutien à domicile, dans le respect de votre identité,
- assure des visites à domicile,
- instruit les demandes APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie),
- prépare votre retour à domicile après hospitalisation,
- mène des actions de lutte contre l'isolement,
- vous prépare ainsi que votre famille à une entrée en établissement, lorsque les conditions de maintien à domicile ne peuvent plus être remplies,
- participe à la prévention et au traitement des situations de maltraitance.

Cet accompagnement n'entraîne aucune participation financière de votre part. Ces missions sont réalisées en lien avec votre médecin et les professionnels intervenant à votre service. L'information, l'évaluation et la concertation gérontologique permettent de

Vous avez plus de 60 ans ?
La coordination gérontologique du territoire Seine et Mauldre
 peut vous aider.




Cette coordination gérontologique est labellisée CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

ALDS

Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr

proposer et mettre en œuvre un plan d'aide personnalisé et apporte une réponse cohérente favorisant le bien être des personnes âgées.

ALDS
 25 rue des Aulnes 78250 MEULAN
 Tél : 01 34 74 80 60
 courriel : alds@alds.org
 site : www.alds.org



L'Association "Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers des Yvelines" (VMEH 78) lance une vaste campagne d'information et de sensibilisation auprès du public en vue de recruter de nouveaux bénévoles, de futurs visiteurs.*

Une équipe de bénévoles existe actuellement
A l'Hôpital François Quesnay
A la Maison de Retraite François Quesnay
 2, boulevard Sully – MANTES-LA-JOLIE
A la Maison de Retraite
 156, rue Jean-Jaurès – DENNEMONT
 Rejoignez l'Association VMEH 78!

Pour plus d'information :

Tél : 06 69 09 78 78

Site : www.vmeh78.fr

Handicap Prévention

point de collecte des Bouchons chez Maxi Coupe. Tél : 06 86 28 16 93
www.handicaprevention.com



Les doyens de chaque repas ont reçu un bouquet des mains de monsieur le maire et ont été chaleureusement ovationnés par tous.

A l'année prochaine!

Marie-Jeanne ALEXANDRE

Informations sociales



restaurant
L'Imprévu

Tél.: 01 34 75 61 16

Fermé le dimanche soir

Nos Formules

Plateau de fruits de mer à emporter

Cocktail maison
Entrée et Plat
Boisson Café

39€

Cocktail maison
Plateau de Fruits
de mer

Dessert

Boisson, Café

48€

Cocktail maison
Kir Royal

Entrée,
Plat,

Dessert

Boisson, Café

45€

Cocktail maison
Entrée
Boisson
Café

28€

Cocktail maison
Plat
Boisson
Café

33€

Cocktail maison
Plat et
Dessert Boisson
Café

39€

Formule midi gastronomique 30€

30, rue de la Poste 78 820 JUZIERS

www.limprevu-juziers.com - reservations@limprevu-juziers.com

MOULIN DE LA BROCANTE

Depuis 1934

**ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE**

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres,
horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Besh 86, avenue de Paris 78820 JUZIERS - Tél.: 01 34 75 60 56

Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428

AGV

Notre meilleure publicité: "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immo.com



**coiffeuse
à domicile**

Nathalie Noël

01 34 75 29 41

Pour prendre vos rendez-vous appelez après
18 heures sinon laissez un message sur le répondeur
en*de s i ret : 51208675200015

La coiffure
chez vous

La Boucherie du Village



BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES - CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Fruits et légumes - Crèmerie - Vins

28, rue de la Poste - Juziers - Tél : 01 34 75 61 11 - laboucherieduvillage.fr



TAXI DE JUZIERS

Gilles Heulin

tél : 06 09 32 38 80

Place de la Gare - 78 820 JUZIERS

**Toutes distances
Aéroports - Gares
Hôpitaux
Rayons
Dialyses
Plis et Colis**

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisines, Escaliers, Parquets, Portails, Fenêtre bois, Alu et PVC

5 impasse de l'Hôtel de Ville 78 820 JUZIERS tél. : 01 34 75 26 92

ENFANCE - JEUNESSE



Rentrée 2012-2013

Ecole maternelle du Parc

Cent soixante enfants ont fait leur entrée en maternelle ; malgré l'affluence, celle-ci s'est passée sans trop de larmes de la part des enfants. Chacun des professeurs a accueilli ses trente-deux petits loups par classe. Un peu anxieux tout de même, mais tous sont prêts à

démarrer une année studieuse et découvrir leur nouvel environnement, pour certain avec ses contraintes (discipline et écoute de la maîtresse) ce n'est pas toujours facile. Une rentrée 2012/2013 bien chargée. La municipalité a dû acheter dans l'urgence du mobilier : tables et chaises pour la petite section ainsi que dix-

huit petits lits pour répondre aux besoins, installés dans une salle polyvalente, le dortoir étant devenu trop petit.

Ecole élémentaire de la Sergenterie

Deux cent quarante-cinq enfants répartis dans les dix classes du groupe scolaire : donc pas de problème. Tout ce petit monde, déjà habitué à ces rentrées scolaires, était content de retrouver ses camarades et de faire connaissance avec de nouveaux amis. L'inquiétude était plutôt pour les petits CP mais soyons sûrs qu'ils vont vite grandir et prendre confiance en eux avec l'aide de Murielle et Nadine. Dans la continuité de notre programme municipal nous avons fait encore cette année l'acquisition de deux Tableaux Numérique Interactifs et trois ordinateurs portables. Ainsi les deux classes de CM2, CM1, CE2, CE1, sont maintenant pourvues de ce matériel pédagogique tant apprécié des élèves et des professeurs.

La cour a retrouvé son espace initial après le départ des préfabriqués pour la plus grande joie des élèves.

*Mireille BINET
Adjointe aux affaires scolaires*



Soirée disco de la Caisse des écoles

Samedi 13 octobre, entre 21h et 2h du matin, la salle du Bourg de Juziers a brillé de tous les feux des paillettes et autres artifices composant la déco et les costumes des nostalgiques des années 70 et 80. Une soirée dansante sous la houlette de Georges et Benoît, les DJ du jour, qui se sont démenés pour ne passer que les meilleures musiques de ces années-là, celles qui ont marqué nos esprits et que nous affectionnons tout particulièrement. Les danseurs étaient heureux de retrouver les pas et les paroles de ces chansons cultes. Nostalgie, quand tu nous tiens... Heureusement le bar permettait de reprendre des forces afin de repartir de plus belle sur la piste. Et comme les fois précédentes nous avons mis en place une garderie pour les plus de 3 ans.

Les bénéfices de cette soirée alimenteront la caisse des écoles de Juziers afin de pouvoir acheter encore plus de matériel extrascolaire aux élèves, une manière de leur faire mieux vivre l'école. Merci encore à tous les nostalgiques des années 80 venus partager ce moment très sympathique avec nous et contribuer ainsi aux bonnes actions de la caisse des écoles.

Nous vous rappelons que notre thé dansant aura lieu le dimanche après-midi 24 février 2013 à la salle du Bourg.

*Murielle COMBES
Pour la Caisse des écoles*



Ecole en fête - Kermesse des écoles

Encore une édition de notre kermesse des écoles très réussie pour le bonheur de tous, petits et grands. Cette année, le thème choisi était "les jeux olympiques".

Il fallait parfois être courageux dans son costume de sportif parce que la température extérieure n'était pas très élevée, même si le roi soleil a brillé toute la journée. Heureusement, comme chaque année, la chaleur était dans les cœurs. Dans les frites et dans les crêpes également... A propos de frites, nous nous excusons pour l'attente générée par manque de matériel. Nous améliorerons ce service l'an prochain comme nous avons amélioré celui des crêpes cette année.

Les enfants ont pu profiter des nombreux stands de jeux et amasser leurs points pour choisir leurs lots tant convoités.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur argent pour contribuer au succès de notre fête : les organisateurs, les teneurs de stand, les sponsors, notamment les commerçants et restaurateurs de Juziers, la municipalité pour le prêt des deux trampolines et de tout le gros matériel, la MPT pour le prêt des friteuses et des barbecues et bien évidemment tous les enfants

et leurs parents ou grands-parents car sans eux rien ne serait possible.

Les bénéfices nous permettent l'achat de matériels nouveaux, l'organisation de sorties, l'intervention de conférenciers, et que sais-je encore, et cela toujours au service des petits louns des écoles. En leur nom je remercie de tout cœur l'œuvre commune qui a permis d'enregistrer cette année encore un bénéfice net de 3 001€. L'Ecole en Fête a donc remis un chèque de 1171€ à l'école maternelle et un chèque de 1 830 € à l'école élémentaire.

L'Ecole en Fête organisera de nouveau un loto un dimanche après-midi de mars pour que les enfants puissent venir jouer avec leurs parents. A très bientôt donc...

Et voici la composition du nouveau bureau de L'Ecole en Fête :

Murielle Combes : Présidente

Tél. : 01 34 75 21 36 ou 06 76 07 31 79

Sandrine Da Costa : Secrétaire

Tél. : 01 34 75 29 89

Gilles de Berranger : Trésorier

Tél. : 01 34 75 66 18

*Murielle COMBES
Professeur des Ecoles*



N'HAIRJ2

Féminin - Masculin - Junior

Salon de coiffure

Lundi - Mardi - Mercredi

Jeudi 9h-12h - 14h-19

Salon ouvert : Vendredi 9h-20h non-stop - Samedi 9h-18h non-stop

01 34 75 27 91

3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS

*LA FCPE À JUZIERS,
une rentrée rondement menée!!*

Comme toujours, le premier trimestre fut actif, euh... Très actif à la FCPE.

Rassemblement des troupes, accueil de plusieurs nouvelles familles au sein de l'équipe, élection du nouveau bureau... Pour commencer! Puis kermesse, feuille infos, enquête de satisfaction sur la dernière-née de nos actions (opération fleurs) Ça, c'est fait aussi. Puis les élections de parents d'élèves le 12 octobre! Saperlipopette, pas le temps de respirer! Car il a fallu établir les listes, photographier, collecter les autographes, rédiger la profession de foi, mettre sous enveloppe, prévoir les disponibilités pour tenir les bureaux de vote le 12... Ouf! Tout s'est bien passé. Ouverture des bureaux de vote... A voté.

Notre équipe remercie tous les parents qui nous ont apporté leurs voix. Nous serons présents aux conseils des deux écoles avec les enseignants et les élus de la mairie, nous représenterons tous les parents et participerons ainsi activement, en leur nom, à la vie de l'école de nos enfants.

Mais le trimestre FCPE n'était pas fini! Allez hop! Immédiatement après les élections, lancement du concours de dessins, car tout devait être bouclé pour les vacances scolaires de la Toussaint. Nous avions à trouver un thème, communiquer, rassembler les dessins, voter pour les plus beaux dessins, élire les gagnants, distribuer les cadeaux et... envoyer les chefs d'œuvres de l'année à l'imprimeur pour le nouveau calendrier de l'amitié! Mission accomplie! Bonne nouvelle, c'est les vacances pour nous aussi!

Mais voilà que se profile déjà la bourse aux jouets, fin novembre. Sacrebleu, il faut du monde! Mais quelle belle journée! Et quel bilan! Que des contents! Les parents délestés, les parents lestés pour pas cher, les loulous gâtés, le Secours Populaire avec les invendus généreusement donnés, l'école et sa fête, et nous et nous et nous...

Bon, vous savez quoi? Le trimestre est fini, mais... Pas la fête! Téléthon, vente des calendriers, nouveautés à concocter... Chut! À la FCPE, il y a fort à faire, et on ne s'ennuie jamais! Mais après tout, tout cela est bien normal. Participer à la FCPE, c'est un peu comme si nous donnions le bon exemple à nos enfants: nous aimons nos écoles, nous travaillons pour nos écoles.



En maternelle : Dessin de Luka (GS) "Le ski, j'adore"

En élémentaire : Dessin de Manon (CM1) "Le sport, j'adore"

*Sophie VIGUIER
Pour Le conseil local de la FCPE*

2012-2013, une année au service des enfants et à l'écoute des parents.

Ouverture d'une 6e classe en maternelle ?

Plus de 32 élèves en moyenne par classe dont certaines sont à double niveau, c'est beaucoup trop pour que les enfants apprennent et s'épanouissent dans de bonnes conditions. Cette situation inacceptable engendre des conditions d'apprentissage très difficiles pour les enfants et des conditions de travail pénibles pour les enseignants. De plus, ces effectifs qui ont fortement augmenté (une vingtaine d'enfants en plus) ne tiennent pas compte d'inscriptions possibles en cours d'année liées à la construction de nouveaux logements. Il manquait l'inscription de trois élèves à la rentrée pour qu'une ouverture se réalise automatiquement et fasse passer cette moyenne à 27 enfants par classe.

C'est pourquoi, après différents échanges et en accord avec l'équipe éducative et M. le maire, il a été convenu de faire une demande d'ouverture de classe supplémentaire auprès de l'Inspection académique* afin que les enfants juziérois puissent apprendre, s'épanouir et se construire dans les meilleures conditions possibles. Nous sommes à la date de rédaction de cet article dans l'attente d'une réponse mais restons, dans l'intérêt des enfants, fortement mobilisés pour dénoncer cette situation.

*Courrier adressé à l'IA sur notre site aipej.juziers.free.fr

Bourse aux vêtements d'hiver et de ski

Samedi 17 novembre dernier à la Maison Pour Tous, des dizaines de vêtements d'hiver et de ski pour enfants ont été proposés à la vente pour permettre aux parents de préparer le trousseau de classe de neige ou tout simplement celui des vacances d'hiver. Ce fut une belle occasion pour les parents venus nombreux de faire des affaires incroyables et remplir à prix tout doux la valise de leur enfant.

Voilà des p'tits loulous bien au chaud maintenant prêts à fabriquer des bonshommes de neige et à dévaler les pistes enneigées!

L'AIPEJ a à cœur d'aider les parents à préparer à moindre coût le trousseau demandé pour la classe de neige. Cette nouvelle édition a rencontré un franc succès!

Les vêtements non repris ont été donnés à des associations caritatives. Un petit geste de solidarité bienvenu en ces temps difficiles.

Tél : 06 26 28 62 19

mail : aipej.juziers@free.fr

L'équipe de l'AIPEJ





Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport

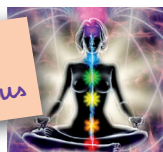
ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE
Tél. : 01 30 93 61 31 - Fax. : 01 30 93 61 29

STEPHANE VALLIER
VOYANT MEDIUM
01 34 74 89 65

4 rue des Louvetières 78820 Juziers

Sur
rendez-vous



voyance en cabinet et par téléphone
paiement par carte bancaire, chèque et espèces
<http://stephanevallier.mon-site-orange.fr>



TGS P. GESLAN
78- GARGENVILLE

ELECTROMENAGER - TELE
HI-FI - VIDEO - ANTENNE ALARME

01 30 93 56 14



DRD Auto Service

7j/7 - 24 heures/24 - Toutes Distances

Dépannage Remorquage Destruction

Auto Moto Utilitaire

Achats - Ventes - Véhicules d'occasion

Agrément préfecture carte grise - SIV

Almeida Dépannage

Tél. : 01 34 75 26 93 - Port : 06 20 82 72 63

Fax : 01 34 75 61 05 - Email : drd.autoservice@laposte.net

Boulangerie - Pâtisserie PEDRONO

**Pains
spéciaux**

Macarons

petits four

Gâteaux

**Gâteaux
d'anniversaire**

**Pièces
montées**



Ouvertures

**Du mardi
au samedi**

**de 7 h à 13 h
et
15 h30 à 19 h30**

**Le dimanche
de 7 h à 13 h**

3 rue du commerce 78820 Juziers

Tél : 01 34 75 60 45

CULTURE-LOISIRS



Tennis club

Petit récapitulatif de la saison tennistique

2011/2012

Voici la constitution du Comité Directeur élu lors de l'Assemblée Générale du 28-09-2012 :

Président : Patrick Graziuzo - 01 34 75 69 08

Vice-Président : Gérard Kammerer - 01 34 75 62 63

Trésorière : Sandrine Da Costa - 01 34 75 29 89

Secrétaire : Murielle Combes - 01 34 75 21 36

Autres membres du CD : G. Da Costa - S. Korol - F. Lionnet - C. Petit - J. Rimbault.

Le T.C.J. et ses classiques :

Faits ou actions ayant marqué cette année : modification de nos statuts pour permettre l'utilisation des outils modernes de communication et notamment utiliser Internet pour les convocations.

Modification du règlement intérieur : pour renforcer une certaine rigueur, préciser que les décisions appartiennent au Comité Directeur et nous préparer à d'éventuels changements, notamment notre système de réservation.

Une sortie de l'école de tennis toujours très réussie (randonnée, pique-nique et baignade) et très appréciée de nos petits marcheurs-nageurs. Merci aux jeunes adultes qui accompagnent, avec les dirigeants, cette sortie.

Participation au Forum des associations qui, cette année, a été plutôt mitigée pour le TCJ. Peu de nouveaux venus (seulement 3 visiteurs).

Organisation d'un tournoi interne d'hiver réussi même si la phase 2 n'a pu, cette année encore, être menée à terme comme prévu. Il faut persévérer... Merci Georges et à renouveler.

La journée d'accueil, a réuni peu de participants mais il est question de poursuivre dans ce sens.

Changement de magasin partenaire pour un meilleur sponsoring de nos actions : "l'Atelier du tennis" à Epône.

Partenariat de qualité avec notre banque, le CIC qui nous apporte tout son soutien et de nombreux lots.

Journée "doubles surprise" très réussie : on a bien mangé et un peu joué!

Soirée en l'honneur de "Jeunesse et Reconstruction" très sympathique : le club participe ainsi à la formation de jeunes étrangers que l'on rencontrera peut-être un jour dans les grands chlems?

Actions à mener, relancer, améliorer, étudier, abandonner en 2013...

Préparer un dossier relatif à la rénovation des courts : technique, administratif, financier; l'idée est de préparer ce dossier d'ici la fin de l'année.

Exploiter et perfectionner le nouveau système de réservation par Internet et utilisation des cartes de membres.

Transformer les tableaux de badges en vitrines d'affichage.

Rénover la toiture du chalet avant qu'elle ne se dégrade irréversiblement.

Remplacer une partie des équipements extérieurs (chaises) si le budget de fin de saison nous le permet.

Bon Noël à tous et joyeuses fêtes de fin d'année.

*Murielle COMBES
Pour le TCJ*



AFVS

L'AFVS a reçu en juillet un journaliste de Loco-revue. Pour la première fois, un article sera prochainement publié dans la 1ère revue des modélistes ferroviaires français!

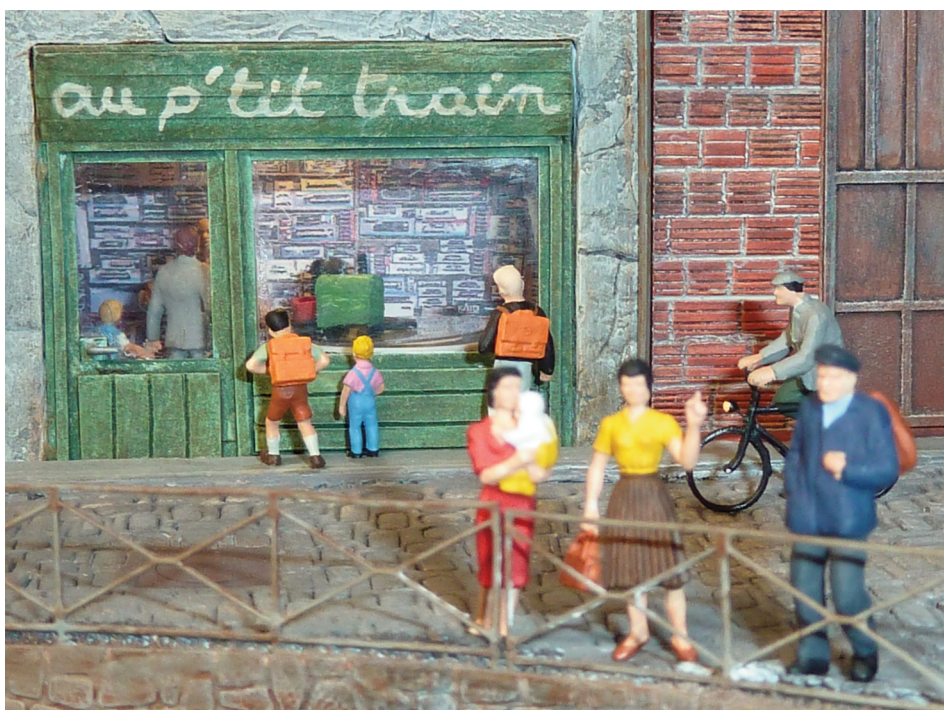
L'AFVS a participé au Forum des Associations à la MPT, le 1er septembre. Les membres ont présenté des locomotives sonorisées avec la commande numérique de leur réseau.

L'AFVS était présente au Salon international de modélisme ferroviaire Railexpo, les 23, 24, et 25 novembre - Hall Saint Martin à Pontoise.

Les 13 et 14 avril 2013, l'AFVS participera à l'exposition de Butry-sur-Oise en partenariat avec le club de Méry-sur-Oise, et le MTVS (trains à voie métrique en gare de Valmondois).



Associations



Les modélistes de l'AFVS poursuivent les travaux de construction du réseau "Meulan-Hardricourt". Le local où se retrouvent les modélistes ferroviaires, chaque samedi de 14h à 17h30, est situé au 115, Avenue de Paris (MPT).

Pour nous rendre visite le samedi après-midi uniquement, prenez rendez-vous avec le président :

Gilles CARRÉ, 01 30 92 26 45 après 19 h.

*Gilles CARRÉ
Le Président*

StéRENARD

**Travaux ménagers - Repassage
Jardinage - Petits travaux de bricolage**

Sente du Marais - 78820 JUZIERS

Tél. : 01 34 75 26 25

Cabinet de Réflexologie plantaire et faciale issues de la Médecine Traditionnelle Chinoise.



Apporte relaxation, énergie
et soulage les troubles courants
insomnies, digestion,
douleurs musculo-articulaires,
stress...

Réflexologue

Diplômée



Marie-Christine Davis

06 13 42 19 30

44 avenue de Paris
78820 JUZIERS
www.ZENJIAO.com

FLEURISTE

Le Jardin de Nathugo

Fleurs coupées - Toutes compositions
Chocolats

Vente de Fruits et légumes - Cadeaux

**Dépôt
Relais colis
La Redoute**

**Paiement par CB
à distance**

**Dépôt
Pressing**

Horaires d'ouverture

Lundi: 13h-19h, Mercredi: 9h-13h

Mardi et jeudi: 9h-13h - 16h-19h30

Vendredi, samedi: 9h-20h - Dimanche: 9h-13h

**2 bis av de la Gare • 78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 60 89**

MAXI COUPE

**COIFFEUR
MIXTE**

22, rue de la Poste - 78 820 JUZIERS

**Dépôt-retour
Relais colis
3 suisses**

Séverine

et son équipe vous accueillent

**Mardi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 18 heures,
Mercredi, Jeudi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 19 heures,
Vendredi: 9 heures - 19 heures, Samedi: 9 heures - 17h30.**



Tél. 01 34 75 61 30

Pas de paiement par carte bleue

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE FIOUL / GAZ**



Ent **Christophe GORON**



Tél. : 01 30 42 70 34 - 78 440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr



La Maison Pour Tous et ses manifestations du Printemps

Le judo à la M.P.T.

On parle très peu de la section judo de la M.P.T. Pourtant leurs professeurs Jean Louis Degorce, ceinture noire 6e Dan, en poste depuis 1981 et son élève Marie-Jo Gunti, ceinture noire 5e dan, ont formé 18 ceintures noires dont les noms sont affichés dans la salle de combat.

Dernièrement, ils ont conduit Pierre Alexandre à la dernière partie du Critérium national.

Si vous aussi vous voulez faire partie de cette "élite" venez rejoindre la section judo de la M.P.T.

*Julien HOTTIN
Le président*



Cours de Judo année 2011-2012

AJACII

Le loto de l'association des commerçants qui a eu lieu dans la salle de la Maison Pour Tous, le samedi 6 octobre, a connu encore cette année une très grande fréquentation. Une soirée conviviale malgré la déception de ceux qui sont repartis les mains vides. Les gagnants ont apprécié tous les lots, du mini-four, machine à coudre, home cinéma, aspirateur, panier des commerçants (où chacun d'eux a déposé sa participation) et de nombreux autres lots. Tous les participants sont repartis vers minuit en se donnant rendez-vous pour notre prochain loto en 2013.

Mais avant cela nous donnons rendez-vous aux Juziérois sur notre **Marché de Noël le 1er et 2 décembre** et tout le mois de décembre dans nos boutiques pour de nombreuses surprises.

*Pour l'A.J.A.C.I.I.
Mireille Binet*



Associations



Football Club

Après des vacances d'été bien méritées par tous, les membres du FC Juziers ont repris le chemin du stade.

1er septembre, fraîchement bronzés la tête pleine d'images de plage, soleil, repos sieste, nous voilà déjà au Forum pour accueillir les futurs et anciens membres du club venus s'inscrire, reprendre goût à la convivialité des associations et contact avec nos licenciés. Le temps est au beau fixe, pour la reprise ce mercredi lendemain de rentrée scolaire, avec une belle affluence dans la catégorie des 5 à 9 ans, du bon cru pour le foot amateur. Le retour des jeunes sur le terrain redonne vie au club, au repos ces deux mois d'été. Finies les longues siestes sur la plage, les baignades, et les balades dans les paysages. Bonjour la reprise avec pour certains les courbatures qui apparaissent les lendemains d'entraînements.

Je souhaite la bienvenue à toutes nos nouvelles recrues le FC Juziers est heureux de vous accueillir. Je souhaite bon vent à ceux qui nous ont quittés cette saison, je les remercie pour tout ce qu'ils ont apporté au club.

Cette saison nous avons engagé deux équipes seniors qui évolueront en 4e et 7e division, deux équipes anciens, une équipe de U17 (nouvelle), une équipe U15.

Nous recrutons encore en toutes catégories si vous n'avez pas de club, que le club où vous êtes ne vous plaît plus, si vous voulez rejoindre un club convivial et dynamique, un encadrement de qualité, si vous désirez jouer au ballon sans contrainte ni pression, dans la détente et la bonne humeur alors venez au FC Juziers.

Prenez contact avec le club, via le site Internet ou mieux venez le mercredi au stade de 16h à 19h ou sur rendez-vous.

Cette saison le FC Juziers a investi dans de nouveaux filets de but pour les petits terrains et aussi une paire de beaux filets européens pour le terrain d'honneur. Nous avons aussi acheté une "Ferrari" pour que les services techniques puissent tracer avec plus de facilité et en dépensant moins de chaux.

A bientôt au FC Juziers.

*Jean-Marie FEUILLOY
Le Président*



Nous avons terminé la saison 2011-2012 avec le **bal et le feu d'artifice du 14 juillet**. Dame pluie s'est invitée au bal, elle s'est absentée juste le temps du tir du feu puis est revenue, et elle s'est imposée le reste du bal. Sans commentaires !

La nouvelle saison AFJ "2012-2013", a pris forme lors de l'**assemblée générale ordinaire du 5 octobre**; là nous avons fait le bilan de la saison passée et élaboré le programme de la nouvelle jusqu'en juillet 2013. L'équipe reste inchangée cette fois encore, puisque les membres sortants se représentaient et ont été réélus. Nous sommes prêts pour animer. Et dès le **vendredi 19 octobre**, l'A F J a remis un **prix au salon d'art de la M P T, à Sidney Benichou** pour son œuvre "Rue du Moulin".

Les vacances de la Toussaint à peine commencées, la **sorcière Abracadabra** a reçu tous ses amis juziérois, pour son bal annuel à la M P T, son DJ a mis le feu à la soirée à coups de décibels.

Pour parler de l'avenir: en février, pour "La Saint Valentin", l'A F J vous accueillera, à son **salon du chocolat**. Un régal des yeux et des papilles pour petits et grands. Nous attendons

donc tous les amoureux, les fans du chocolat et les autres, le **week-end des 16 et 17 février 2013**, salle du Bourg, pour faire le plein de bonheur et de magnésium anti- stress.

Pour le programme à venir, consultez le calendrier des manifestations.

*Christiane PENDU
La Présidente*



Parlons jumelage

Qu'arrive-t-il à notre ami John Graham?

Il se fait doucher de "gélatine rose", amalgame confectionné par les participants au jumelage d'East Hoathly. Mais pourquoi le pauvre John a-t-il subi ce désagrément ?

A Juziers nos associations reçoivent des subventions de la mairie, ce qui permet à l'AFJ-Jumelage de recevoir nos amis anglais dans de bonnes conditions. Par contre pour eux les données ne sont pas les mêmes : pour nous recevoir, ils sont obligés de piocher dans leur

cassette personnelle. Pour ce faire, ils organisent des jeux tout au long de l'année. Ce dernier a permis à John de récolter 1 000 livres (environ 1 250 euro) pour notre prochaine visite aux environs du 25 mai 2013.

Félicitations et grand merci à John, il lui a fallu beaucoup de courage pour rester aussi serein...

*Danielle BALLAGNY
Pour La commission jumelage*



AFTJ Au Fil du Temps Juziérois



VOYAGE AFTJ 2012 BALADE CHARENTAISE

Une "balade charentaise entre terre et mer" pour vingt et un joyeux Juziérois qui ont profité pleinement de leur séjour culturel, gastronomique, ensoleillé et plein de gaieté. Logés au Domaine du Closne à Jonzac, nous en garderons un très bon souvenir. De nos sorties, nous retiendrons d'Angoulême la magnifique cathédrale Saint-Pierre, les remparts et l'Hôtel de Ville (ancien Château Comtal) où naquit Marguerite d'Angoulême, sœur de François 1er. Puis découverte des parcs à huîtres de l'île d'Oléron, de la citadelle, du Château, l'église Saint-Pierre et le phare du Chassiron, 46 mètres et 224 marches.

Nous y avons vu Mme Delmissier, ancienne Juziéroise, dans sa maison de retraite. Très heureuse de notre visite, elle va très bien et donne le bonjour à tous ses amis juziérois. Visites intéressantes, d'une chocolaterie éveillant nos papilles, d'une tonnellerie artisanale et d'une production de pineau des Charentes, impres-

sionnante salle de distillation. Sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, Pons, cité médiévale, ses ruelles, son château et un donjon du XIIe siècle, l'Hôpital des Pèlerins (classé par l'UNESCO). Pour compléter ce site, un jardin médicinal où poussent des plantes aux vertus thérapeutiques. Saint Emilion, cité chargée d'histoire, avec son église monolithe, ses catacombes, la Tour du Roi, sa collégiale romane et gothique et son cloître. Visite rapide de Bordeaux, de son patrimoine architectural. Saintes, ville d'art et d'histoire, fut fondée par les gallo-romains. Nous y avons admiré son amphithéâtre conçu pour les jeux du cirque, l'arc de Germanicus, porte de la ville sur la voie romaine venant de Lyon. L'abbaye aux Dames et son église Notre-Dame qui fut le premier couvent de femmes de Saintonge et la cathédrale Saint-Pierre. Nous terminons par Jonzac, ville thermale, son château, fierté des habitants, le théâtre, les halles, les petites rues médiévales et les passages couverts. Retour à Juziers, où on s'est dit à l'an prochain.

*Danielle BALLAGNY
La Présidente*



ETS ALMIN HORTICULTEUR

VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR



Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX - Tél. : 01 34 74 07 41

Créations - Entretien Parcs & Jardins
Terrassement - Elagage - Débroussaillage

Frédéric LE PANS



39 ter, avenue Châteaubriand
78250 MÉZY

Tél. fax: 01 34 74 93 68

Etudes • Projets • Devis

Horaires d'Ouverture

Dimanche de 9 h à 12 h 30

Du Lundi au Samedi de 8 h 30 à 19 h 30



SUPER U
les nouveaux commerçants

Tél. : 01 34 75 06 50

Fax : 01 34 75 06 51

www.superu-juziers.com



JUZIERS



AMIENS

Le vendredi 22 juin 2012, c'est avec soixante et une personnes que nous nous sommes embarqués, en autocar, pour une journée à Amiens. Le matin nous avons fait la visite de la maison de Jules Verne, avec deux conférenciers du site. Cette maison où Jules Verne a vécu à Amiens de 1882 à 1900, entièrement rénovée depuis 2006,



est l'une des plus belles maisons d'écrivain ouvertes au public en Europe. On y retrouve l'atmosphère authentique d'un hôtel particulier d'Amiens avec son mobilier du XIXe siècle. Sur quatre étages, nous avons pu découvrir son histoire et celle de ses habitants, mais également l'histoire des personnages nés ici dans l'imaginaire d'un écrivain dont l'œuvre se lit encore aujourd'hui sur toute la planète.

Le midi nous avons fait une croisière-déjeuner de trois heures sur la Somme, à bord du bateau-restaurant "Le Picardie". Le déjeuner a été servi dans les deux salles panoramiques du bateau.

En déjeunant nous avons pu découvrir Amiens vue de la Somme : ses quartiers pittoresques, les canaux, les hortillonnages, que nous avons pu continuer d'admirer sur le pont supérieur, avec le soleil.

Enfin l'après-midi nous avons fait la visite de la cathédrale d'Amiens, avec 2 conférenciers passionnés et passionnants.

Notre-Dame d'Amiens est la plus vaste cathédrale de France, avec 200.000 m³ de volumes intérieurs, une surface de 7.500 m² et une flèche qui culmine à plus de 112m. Sa longueur est de 145 m et sa largeur de 70 m au transept. La construction de la cathédrale d'Amiens a commencé en 1220. La nef, dont les voûtes s'élèvent à 42 m, a été achevée en 1236, les tours et la façade en 1243. Pourtant, il fallut attendre plus de trois siècles pour que la flèche qui domine la cathédrale soit posée en 1528. Ce trésor architectural a été classé parmi les Monuments historiques en 1862 puis inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en 1981.

Coordonnées :

Site : www.balad-art.com

*Michel CABON
Le Président*

Harmonie

Le samedi 29 septembre après-midi, les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie étaient invités à visiter l'opéra de Rouen et ses coulisses. La date de cette visite n'était pas innocente. En effet c'est au moment où le "Théâtre des Arts" donnait en représentation l'intégralité de l'opéra de Carmen. Quand on sait que ce type de représentation n'est donné que trois ou quatre fois, malgré une organisation et une mise en place qui peut durer deux années et un coût qui peut avoisiner les 500 000€..., il ne fallait surtout pas manquer une telle occasion. Et c'est ainsi qu'une trentaine de musiciens ont pu assister à ce merveilleux spectacle pendant près de trois heures.

Succession de tubes, Carmen fait partie du patrimoine collectif mondial et alimente la passion que nous avons pour le mythe de la femme rebelle.

Trois représentations de ce spectacle furent ensuite données au théâtre du Château de Versailles.

Mais rassurez-vous, nos musiciens continuent de travailler et déjà le programme 2012/2013 est riche en événements :

- **Samedi 13 octobre**, un concert a eu lieu dans l'église de Moisson dont le produit est destiné



à la rénovation du Chemin de Croix de l'Eglise.

- **Samedi 24 novembre**, sur invitation du Swing Paris Orchestra, l'Orchestre d'Harmonie de Juziers, a été présent à 20h30 à la Sainte-Cécile de Corneilles en Paris.

- **Samedi 1er décembre** à 11h30, participation à Juziers au **Marché de Noël**.

- **Dimanche 2 décembre** à 17h, salle du Bourg à Juziers, **concert de la sainte Cécile**.

- **Samedi 6 avril 2013** à 21 h, concert dans l'Eglise Saint-Michel de Juziers.

En accord avec l'ensemble des musiciens, ces deux derniers concerts seront donnés au profit de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la restauration de notre église. De ce fait, le choix est fait cette année de ne pas participer au Téléthon.

Visitez notre site :
www.harmoniedejuziers.com

*Jean-Yves REBOURS
Le Président*



S.A.R.L. C.A.T.Z.
TOUT A L'EGOUT - PETITE MACONNERIE
PLOMBERIE - RAMONAGE - DEMOUSSAGE

Couverture - **A**rdoises - **T**uiles - **Z**inguerie
19 rue de la République - 78 820 JUZIERS
Tél./fax : 01 34 75 68 89 - Port. : 06 08 89 32 06



**TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

Livraisons
assurées

A N S S E L I N M A T E R I A U X

OUVERT au public du lundi au samedi midi

CD 113 - 78970 Mézières - sur - Seine

Tél. : 01 30 95 63 02 - Fax : 01 30 95 99 48



Agence du Golf

Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat- Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

96, av de Paris 78820 JUZIERS **01.34.75.60.18**



Association Paroissiale

LE CHATEAU DE BIZY :

C'est au château de Bizy qu'un petit groupe de l' A.P.J. a fêté la saint Michel cette année. Après avoir partagé un pique-nique dans l'orangerie du château, nous avons visité celui-ci accompagné d'un guide.

Voici la découverte du domaine :

Les différents bâtiments qui composent le château ont été construits à des époques différentes. Depuis le début des travaux en 1740, les propriétaires successifs ont ajouté, au fil du temps, leur pierre à l'édifice. Le duc de Belle-Isle, le duc de Penthièvre ou encore Louis-Philippe, le dernier roi des français, ont participé à la création et à l'embellissement du château de Bizy.

Du centre de la cour, face aux écuries construites en 1741 pour le duc de Belle-Isle, il ne faut pas manquer d'admirer la magnifique perspective des fontaines. Dans les salons, renommés pour leurs boiseries du XVIII et leurs tapisseries de la série des maisons royales, des souvenirs du 1er Empire sont exposés, réunis par les descendants du maréchal Suchet, les ducs d'Albufera. Aujourd'hui, la fille du 5e duc réside au château. Nous avons pu apprécier la visite des appartements du XIXe siècle (grand salon, petit salon, terrasse, antichambre et salle à manger.

Découverte libre des jardins

Le parc du château de Bizy est également classé monument historique et propice à une



promenade agréable surtout quand il fait beau. Il est réparti en deux espaces à découvrir :

La visite des fontaines permet de voir les détails des sculptures. Ainsi, les chevaux marins et celui que l'on surnomme "Gribouille" peuvent être approchés de près. Suite à la seconde guerre mondiale, durant laquelle les fontaines n'ont pas été entretenues, les jeux d'eau n'évoquent aujourd'hui que la splendeur passée du XVIIIe siècle.

La promenade de Vénus est un ancien jardin à la française. La sculpture Fleuve et le dieu Mars vous y accueillent. Au bout de la promenade, vous allez à la rencontre de la déesse Vénus, qui garde silencieusement le haut de l'avenue des Capucins qui mène le château de Bizy directement à la Seine.

Nous avons passé une journée de convivialité fort agréable, rendez-vous l'année prochaine pour un autre lieu. Cette journée festive est ouverte à tous...

*Pascal LE GALL
Le Président*



Alizarine

Le 22 septembre les peintres d'Alizarine ont fait leur sortie culturelle annuelle. Cette année la destination finale était le château de Vaux le Vicomte près de Melun. La journée débuta par une croisière de deux heures sur la Seine au départ de Melun. Nous pûmes admirer de bien belles maisons jalonnant les berges. Puis à quelques kilomètres de là, à Réau, un déjeuner nous fut servi dans une

ambiance conviviale et dans un décor vénitien. À 15 h, nous étions devant la grande grille du château que nous pûmes visiter à l'aide d'un audio guide.

Ce petit Versailles avant l'heure est une pure merveille. Nicolas Fouquet, l'initiateur de cette belle construction et de son immense parc, fut bien puni pour avoir fait de l'ombre à Louis XIV.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à visiter le site :

<http://www.vaux-le-vicomte.com/>

Et pour voir les photos prises ce jour-là pour l'association, visitez le diaporama sur <http://alizarine.canalblog.com/>

*Christian TETARD
Le Président*

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Décembre

Samedi 1er	AJACII - Marché de Noël Harmonie - 11h30
Dimanche 2	AJACII - Marché de Noël Harmonie - 17h - Concert de la Sainte-Cécile - Salle du Bourg
Mercredi 5	AFJ - spectacle de Noël des enfants commémoration - fin de la guerre Algérie-Maroc-Tunisie Téléthon
Ven 7 et sam 8 Sam 8 au mer 19 Mercredi 19	AJACII - Semaine commerciale Municipalité - Distribution des colis des anciens Tennis club - Noël de l'école de tennis le matin pour les plus jeunes. Tennis club - Noël de l'école de tennis pour les plus âgés.
Vendredi 21	Age d'Or - Repas mensuel Football club - Repas de Noël
Jeudi 24 Samedi 22	

Janvier

Dimanche 6 Jeudi 10 Dimanche 13	AFJ - Galette du jumelage AFTJ - Assemblée générale - Repas Association Paroissiale - Assemblée générale et galette MPT - Loto
Samedi 19 Jeudi 24 Samedi 26	Age d'Or - Repas annuel AFJ - Soirée cabaret

Février

Samedi 9	Association Paroissiale - Repas solidarité
Mercredi 13 Du ven 15 au dim 17	AFTJ - Après midi "Fripounets" AFJ - Salon du chocolat - Centre du Bourg
Jeudi 21 Dimanche 24	Age d'Or - Repas mensuel Caisse des écoles - Thé dansant

Mars

Mardi 19	FNACA - Commémoration fin de la guerre Algérie-Maroc-Tunisie
-----------------	---

Jeudi 21
Sam 23 - dim 24
Jeudi 28

AFTJ - distribution des colis de
Pâques
AFTJ - Après-midi vidéo-projection
MPT - Salon artisanal
Age d'Or - Repas mensuel

Avril

Lundi 1er	AFJ - FOOT- Chasse aux œufs de Pâques
Samedi 6	AFJ - Journée des jardiniers Harmonie - Concert à l'église FNACA - Marche Ecole en fête - Loto
Dimanche 7	AFTJ - Après midi "Fripounets" AJACII - Soirée Age d'Or - Repas mensuel MPT - Gala - Centre du Bourg
Mercredi 17 Samedi 20 Jeudi 25 Samedi 27	

Mai

Du mer 8 au lun 13 Mercredi 8	AFJ - Fête foraine Commémoration-fin de la guerre de 1945
Vendredi 10 Dimanche 12 Du Sam 25 au lun 27 Samedi 25 Du Sam 25 mai au 16 juin Jeudi 30	AFJ - concours de belote MPT - Rallye AFJ Jumelage - voyage à East Hoastly FOOT - Pot du foot Tennis club - OPEN de Juziers Age d'Or - Repas mensuel

Juin

Dimanche 2 Vendredi 7 Samedi 8 Dimanche 9 Mardi 18 Vendredi 21	AFJ - Brocante Rues en fête MPT - Loto de l'été Alizarine - Peintres en ville Commémoration "appel du 18 juin" AFJ - Fête de la musique Feux de saint Jean Municipalité - Repas champêtre Fête du jeu MPT - Expo atelier Tennis club - Journée "doubles surprise" et barbecue Age d'Or - Repas mensuel
Samedi 22 Sam 22 - dim 23 Dimanche 23 Jeudi 27	

Véroniqu'Art

site internet : www.veroniquart.com



*Crée et décors, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*

3 impasse du Capron
78820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 15

e-mail : veronique.béhue@wanadoo.fr

Véronique Poirot-Béhue





Agence de Meulan

4 rue du Maréchal Foch

Tél : 01.30.22.35.00

meulan@laforet.com

www.laforet-meulan-gargenville.com

laforet.com

la vie, la maison, laforêt.

Depuis 20 ans, laforêt vous accompagne jour après jour dans vos projets immobiliers...

Alors si vous souhaitez acheter, vendre, louer ou mettre en location un bien immobilier n'hésitez pas à pousser la porte de notre agence. Nous vous guiderons dans les étapes de votre projet.

Contactez-nous vite!



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE

TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64

SIRET N°444 227 086 00014



LOUVEL CHAUFFAGE

6 rue des Garennes - BP 5 - 78440 GARGENVILLE

**CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION
PLOMBERIE SANITAIRE COUVERTURE
MAINTENANCE ET ENTRETIEN**

Tél. : 01 30 935 935 - Fax : 01 30 935 934

**Une équipe de professionnels pour vous accueillir,
Pour vous rencontrer et vous conseiller.**

SIRET 829 803 362 00058



Votre cadre de vie est aussi le nôtre.

Echangeur de Chambourcy (78) réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
Italcementi Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr